



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/11818  
2 septembre 1975  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Rapport du Secrétaire général

1. Je souhaite informer le Conseil de sécurité des mesures préliminaires que j'ai prises au sujet de l'accord entre l'Egypte et Israël qui a été paraphé par les parties le lundi 1er septembre 1975.
2. J'ai été informé que les documents pertinents seront signés par les parties le 4 septembre à Genève et que, dans un délai de cinq jours suivant la signature, les représentants de l'Egypte et d'Israël entreprendront la rédaction, au sein du Groupe de travail militaire de la Conférence de la paix au Moyen-Orient, d'un protocole détaillé en vue d'appliquer l'accord de base. Conformément à la pratique antérieure, j'ai donné ordre au général Ensio Siilasvuo, qui a présidé les séances précédentes du Groupe de travail militaire, de se rendre à Genève afin de pouvoir servir en cette même qualité lors des réunions du Groupe de travail.
3. Dès que de nouveaux renseignements me parviendront, je présenterai un autre rapport au Conseil de sécurité concernant le nouvel accord entre l'Egypte et Israël, et en particulier les arrangements connexes intéressant les opérations des Nations Unies dans la zone.

-----

